



**La Caisse des écoles de Saint Louis recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement
de janvier 2024 (Emplois saisonniers)**

DES ANIMATEURS/ ANIMATRICES D'ALSH du 27 Décembre 2023 au 20 Janvier 2024

Qualifications requises :

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) ou stagiaires BAFA,
- CAP petite enfance, Licence de STAPS, BAPAAT, CPJEPS, CQP Périscolaire
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par arrêté du 09/02/07)

Compétences :

Animation des activités et accompagnement des publics accueillis

- Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics.
- Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le projet pédagogique.
- Planifier des temps d'animation en respectant les rythmes des publics.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- Être à l'écoute et savoir dialoguer avec le public.
- Impulser et animer la dynamique du groupe.
- Mettre en forme et faciliter le projet du groupe d'enfants.
- S'adapter à la diversité sociale et culturelle des enfants.
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable de la structure.

Expérience :

souhaitée en animation d'ACM.

Modalités de candidature :

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV et de toutes pièces justifiant votre qualification parmi celles indiquées sur la liste annexée.

Sur place ou par voie postale (cachet de la poste faisant foi) :

A l'attention de Madame la Présidente de la Caisse des Écoles
5 rue Victor Hugo
97450 Saint Louis

Ou par email caissedesecoles@saintlouis.re

Date limite de candidature : 04/12/2023